



RAPPORT PUBLIC D'EXAMEN DES VOEUX

PROCEDURE NATIONALE DE PREINSCRIPTION

EN VUE DE LA RENTREE UNIVERSITAIRE

2022

En BUT – Service - Information-Communication -
Communication des organisations

I Les données de la procédure

Les données sont automatiquement récupérées via Parcoursup. Ne pas renseigner.

II Le rappel des caractéristiques de la formation

Les données sont automatiquement récupérées via Parcoursup. Ne pas renseigner.

III Les modalités d'examen des vœux

La commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures s'est réunie du 14 avril 2022 au 19 mai 2022. Dans le respect des taux déterminés par l'autorité académique pour favoriser l'accès à cette formation des bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée et des candidats résidant dans l'académie, elle a examiné avec rigueur et impartialité l'ensemble des candidatures afin d'établir un classement tenant compte des attendus de la formation et des critères généraux qui ont été portés à la connaissance des candidats via la plateforme Parcoursup et le site de l'université Toulouse I Capitole.

Recours à un traitement algorithmique : **OUI**

La commission utilise l'Outil d'Aide à la Décision.

- **Si vous répondez oui, voici ce qui s'affichera :**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

- **Si vous n'avez pas choisi de traitement algorithmique**, merci de préciser quelles modalités vous avez utilisé ci-dessous en rouge.

IV Enseignements de la session et conseils aux candidats

La rubrique « Activités et centres d'intérêt » est une rubrique à renseigner avec soin par les candidats. Trop souvent cette rubrique est mal renseignée ou trop peu renseignée.

Le projet de formation motivé est également un élément essentiel dans l'analyse des dossiers. Trop souvent, les candidats restent très vagues et superficiels dans la démonstration de leur connaissance de la formation et de ses débouchés en termes de métiers visés, dans l'explication de leur projet et de l'adéquation entre leur projet et leur candidature dans la formation choisie.

Trop souvent également, les projets de formation motivés démontrent une compréhension erronée du contenu de la formation, de ses débouchés professionnels et donc un choix d'orientation inadéquat pour la formation sélectionnée.

Parmi les attendus de la formation, la maîtrise de l'expression écrite est indispensable : le renseignement des différentes rubriques doit donc être irréprochable du point de vue de la maîtrise de la langue française (orthographe, grammaire, style etc.)

TABLEAU SYNOPTIQUE

Champs d'évaluation (catégorie de critères)	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères (notes, appréciations, fiche « Avenir », rubrique « Activités et centres d'intérêts », oral d'admission...)	Degrés d'importance des critères (par défaut et ordre décroissant d'importance : essentiel, très important, important, complémentaire)
<i>Résultats académiques (notes, moyennes, progression...)</i>	Notes en Philosophie, Français, Histoire Géographie, Langues vivantes Moyenne générale sur les trimestres de première et terminale	Notes en Philosophie, Français, Histoire Géographie, Langues vivantes	Notes obtenues en 1ère et en Terminale Notes obtenues lors des épreuves anticipées du bac Notes du baccalauréat pour ceux qui en sont titulaires	Essentiel
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	Qualité de l'expression écrite Capacité à raisonner et argumenter Comportement en cours (régularité dans le travail, sérieux, méthode de travail)	Qualité de l'expression écrite Capacité à raisonner et argumenter Comportement en cours (régularité dans le travail, sérieux, méthode de travail)	Projet de formation motivé Appréciations portées sur les bulletins de notes Fiche Avenir	Très important
<i>Savoir-être</i>	Comportement en cours (attention, participation) et absentéisme injustifié	Comportement en cours (attention, participation) et absentéisme injustifié	Appréciations portées sur les bulletins de notes Fiche Avenir	Important
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Connaissance de la formation (situation géographique, matières, organisation) Connaissance des métiers (interview, synthèse d'informations) Participation à des salons et/ou aux portes ouvertes	Connaissance de la formation (situation géographique, matières, organisation) Connaissance des métiers (interview, synthèse d'informations) Participation à des salons et/ou aux portes ouvertes	Projet de formation motivé	Très important
<i>Engagements,</i>	Activités personnelles et	Activités personnelles et	Activités et centres d'intérêt	Très important

Champs d'évaluation (catégorie de critères)	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères (notes, appréciations, fiche « Avenir », rubrique « Activités et centres d'intérêts », oral d'admission...)	Degrés d'importance des critères (par défaut et ordre décroissant d'importance : essentiel, très important, important, complémentaire)
<i>réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires</i>	professionnelles (loisirs, bénévolat, job) Centres d'intérêt en lien avec la formation	professionnelles (loisirs, bénévolat, job) Centres d'intérêt en lien avec la formation		

Hugues KENFACK
Président de l'Université Toulouse 1 Capitole



Directeur des Etudes et de la Scolarité

M. José ALLOS